



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève | 23 janvier 2018

Nominations de professeur-e-s ordinaires: égalité atteinte en 2017

L'an dernier, 20 professeures ont été nommées sur un total de 39 nominations à l'Université de Genève.

Une étape symbolique importante dans le cadre du plan d'actions égalité.

En 2017, 50% des professeur-e-s ordinaires (PO) nouvellement nommé-e-s à l'Université de Genève (UNIGE) étaient des femmes. En considérant l'ensemble du corps professoral (Professeur-e-s ordinaires, associé-e-s et assistant-e-s), le taux de professeures nommées, 20 sur 39, est proche de 52% au cours des douze derniers mois. Cette progression plus forte parmi les professeur-e-s associé-e-s et assistant-e-s, véritable bassin pour les nominations futures de PO, est une condition essentielle pour la réalisation progressive de l'égalité au sein de l'UNIGE. A ce jour, 78 des 376 PO de l'UNIGE sont des femmes, soit 20,7%. Les professeures n'étaient que 35 en l'an 2000, à peine plus de 12%.

«Le taux de 50% de femmes parmi les nouvelles nominations est très positif», s'enthousiasme Yves Flückiger, recteur de l'UNIGE. «Il est la traduction concrète de notre action à long terme, du rôle déterminant joué par les délégué-e-s à l'égalité, des programmes mis en place pour promouvoir les carrières féminines, telles que le programme Professeures, et de la sensibilisation à cette question au sein des différentes facultés.» Brigitte Mantilleri, directrice du Service égalité, souligne elle aussi l'importance des mesures concrètes énoncées dans le Plan d'actions égalité 2017-2020, à l'image du programme Professeures «qui finance des passerelles vers des postes professoraux pour des chercheuses de l'Université de Genève ou d'autres institutions, et ce dans tous les domaines».

Le taux global de femmes PO, 20,7%, reste insuffisant et reflète l'histoire passée de l'institution mais aussi les mouvements démographiques lors de départs à la retraite. Une politique volontariste a donc été mise en œuvre, décrite dans le plan d'actions égalité qui a permis à l'UNIGE d'ancrer l'égalité professionnelle au cœur de sa politique institutionnelle et dans les processus décisionnels. Une délégation à l'égalité, composée de cinq professeur-e-s, participe ainsi à l'ensemble des commissions de nomination pour des postes professoraux. Plusieurs campagnes de sensibilisation de la communauté universitaire ont en outre été menées, accompagnées de publications et d'outils pour la formation du management.

L'UNIGE a mis en œuvre des mesures de soutien concrètes justifiées par les inégalités, comme l'exigence d'un minimum de 30% de femmes sur les short-lists des procédures de nomination de niveau professoral.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
Service de communication
24 rue du Général-Dufour
CH-1211 Genève 4

Tél. +41 22 379 77 17
media@unige.ch
www.unige.ch

Rapports et plan d'actions égalité 2017-2020

<https://www.unige.ch/rectorat/egalite/ancrage/planactions/>